

Terrains synthétiques : « Pas de danger! »

La ministre des Infrastructures sportives wallonnes Valérie De Bue veut rassurer les parents

En début de cette année, le député bourgmestre d'Aywaille, président du club de foot de sa localité, interpellait la ministre des Infrastructures wallonnes Valérie De Bue. Il relayait les inquiétudes de bon nombre des parents qui ont un enfant qui joue au foot ou hockey.

Se basant sur des études européennes récentes et des tests effectués sur place, Valérie De Bue a annoncé hier qu'il n'y avait pas de risque à évoluer sur les terrains synthétiques remplis avec des granules de caoutchouc provenant de pneus recyclés. Mais elle présente un nouveau cadre normatif ainsi qu'une baisse des seuils autorisés qui devraient rassurer les parents de joueurs.

Le député bourgmestre d'Aywaille se préoccupait notamment du degré de toxicité des fameuses petites billes en caoutchouc qu'on retrouve sur les terrains synthétiques.

LE PREMIER, IL Y A 25 ANS

La ministre avait répondu que des mesures allaient suivre ainsi

que des recommandations. Au printemps, le gouvernement bruxellois annonçait qu'il gelait les subsides aux communes en attendant d'entendre la position de la ministre De Block sur la question de la dangerosité de ces billes faites, au départ, de pneus recyclés.

Hier, Valérie De Bue a tenu à rassurer tout le monde lors de sa visite du nouveau terrain synthétique de Frasnes-lez-Anvaing : « *Aucune étude ne déconseille l'utilisation des terrains synthétiques dont le matériau de remplissage est composé de granules de caoutchouc (SBR) en pneu recyclé. Le message est donc rassurant. Par ailleurs, il m'apparaissait important de prendre toutes les dispositions relevant de ma compétence pour mettre toutes les garanties de*

notre côté », explique ainsi la ministre wallonne des infrastructures sportives.

Le premier terrain synthétique subsidié par la Région date d'il y a 25 ans. « *Aujourd'hui, il y a 150 terrains synthétiques subsidiés en Wallonie mais beaucoup d'autres ne l'ont pas été* ». Il n'y a pas que

des terrains réalisés avec du SBR. Certains sont à base de liège ou encore de sable.

La Nivelloise annonce l'arrivée de nouvelles dispositions : des seuils de concentration maximale en HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et des contrôles conditionneront désormais l'octroi d'un subside par la Région wallonne.

Valérie De Bue nous apprend que plusieurs centaines d'échantillons ont été prélevés sur des terrains synthétiques SBR en Europe. « *L'Agence européenne des produits chimiques a pu affirmer*

qu'il n'y avait aucune raison de déconseiller la pratique du sport sur ces terrains ». Au niveau des concentrations en HAP observées, le risque pour la santé est très faible : inférieur à 1 sur 1 million. « *Dans les faits, les analyses effectuées révèlent des concentrations inférieures à 50 mg/kg alors que la même norme européenne impose aux fabricants une concentration inférieure à 6.200 mg/kg pour les 8 HAP dits cancérigènes* ».

UNE NOUVELLE NORME

La Région wallonne va encore plus loin en imposant un maximum de 20 mg/kg. Il a également été décidé de renforcer le contrôle des seuils au niveau des métaux lourds. « *La norme jouets (EN 71-3) qui prend en compte le risque d'ingestion sera désormais d'application* ».

Chaque nouveau terrain subsidié devra être contrôlé pour recevoir ces subsides. Il s'agit d'une obligation. « *À ce jour, deux terrains, à Frasnes-lez-Anvaing et à Chapelle-lez-Herlamont, ont déjà fait l'objet de ces analyses. Les résultats se situent en deçà des nouveaux seuils* ».

Pour les terrains non subsidiés, la Région encouragera les clubs à les faire contrôler via un incitant financier. « *Un guide de recommandations sera disponible d'ici quelques semaines* », poursuit la ministre qui, voulant suivre l'exemple hollandais, va proposer à la ministre fédérale de la Santé et à ses homologues flamand et bruxellois la mise sur pied d'un groupe de travail pour envisager les dispositions communes à prendre. ●

PIERRE NIZET

Des revêtements moins dangereux qu'annoncé

Il y a quelques semaines, une émission sur France 2 sema la panique. On y affirmait que les terrains synthétiques étaient à l'origine de cancers. « *Un reportage qu'il faut nuancer. Deux études ont depuis été publiées et ne font pas le lien entre les deux. L'une d'elles a pourtant été réalisée en Californie, la région qui a vu naître le premier terrain de ce genre et qui en possède aujourd'hui le plus* », affirme Alfred Bernard,

toxicologue.

LES BILLES CRÉENT LE DOUTE

« *Rappelons que ces surfaces se composent de petites billes noires provenant du recyclage de pneus. Les substances cancérigènes sont originaires de la fabrication même du caoutchouc.*

Il n'y a toutefois aucun risque d'ingestion pour les footballeurs, le risque d'inhalation est extrêmement faible et le contact avec la peau est faible. Bref, la

quantité d'absorption est bien inférieure aux doses recommandées. J'irai encore plus loin... Le risque est même inférieur à celui de la pollution de l'air! 30% des particules fines proviennent de l'abrasion des pneus. Ces matières vont directement dans les poumons alors que les billes des terrains, elles, non », continue le Directeur de recherches au FNRS.

TROIS CONSEILS À SUIVRE

Alfred Bernard prodigue trois conseils aux footballeurs. « *Il faut vérifier que les billes du terrain soient assez grandes pour ne pas qu'elles soient inhalées. Il faut aussi arroser le terrain quand il fait chaud pour éviter l'évaporation des matières. Enfin, il est conseillé de prendre une douche directement après une séance pour que ces billes ne restent pas collées à la peau* ». ●

ALISON VERLAET

Nouveaux subsides Huit terrains seront contrôlés

Huit communes, régies ou clubs sportifs bénéficiaires d'un subside de la Région wallonne vont devoir effectuer les nouveaux tests s'ils veulent voir cet argent. Il s'agit de la commune de Vaux-sur-Sûre, de la RCA Marche-en-Famenne, de l'ASBL

Basse Meuse Foot académie, de la commune de Sombreffe, de l'ASBL RES Melreux, de l'ASBL Erpion lacs de l'Eau d'Heure, de la commune de Morlanwelz et de l'ASBL RUW Ciney. Les communes de Frasnes-lez-Anvaing et de Chapelle-lez-Herlamont les

ont déjà réalisés avec les résultats positifs qu'on connaît. « *Les analyses sont réalisées dans différentes conditions* », précise Valérie De Bue. « *Lors des tests, la température de la matière est portée à 70° C. Cela permet de vérifier une éventuelle diffusion des substances*

toxiques. En été, la température du revêtement peut atteindre 60°C au sol pendant les périodes de fortes chaleurs ». ●

P. N.

Polémique

A Frasnes, on s'inquiétait de l'impact sur la santé et du coût

À Frasnes-lez-Anvaing, la commune du ministre régional Jean-Luc Crucke (MR), le nouveau terrain synthétique avait fait l'objet de débats passionnés au conseil communal. Après l'émission d'« Envoyé Spécial », sur France 2, qui dénonçait les dangers du SBR, les conseillers avaient décidé à l'unanimité de remplacer les granules en caoutchouc par des billes de liège, soit deux mois avant l'inauguration officielle

du terrain prévue en mai. « *Le principe de précaution* », avait fait valoir le conseil communal.

REVIREMENT

Mais un mois plus tard, la majorité MR revenait sur sa position au point d'être qualifiée de « *girouette* » par l'opposition socialiste. Tout d'abord à cause du coût : le remplacement par des billes de liège aurait coûté 170.000 euros. Ensuite et sur-

tout parce que la ministre fédérale de la Santé Maggie De Block et la ministre régionale des infrastructures sportives Valérie Debue s'étaient voulues rassurantes : le risque de cancer est minime si on reste en deçà des seuils tolérés (dorénavant 20 mg/kg).

Après avoir inauguré le terrain en mai, Valérie Debue a apporté des assurances supplémentaires ce jeudi après des analyses pous-

sées. Le terrain de rugby est, avec 2 à 3 mg par kg, bien en deçà du seuil limite. Des sportifs ont-ils renoncé à fouler la pelouse synthétique après le reportage de France 2 ? « *Il y a bien eu des questions mais aucun désistement* », assure le premier échevin de Frasnes, Pierre Vèche. Les rugby-men et les autres devraient être définitivement rassurés. ●

D.FCT